



Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 décembre 2020

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – M. Jean-François BOLTEAU, conseiller délégué, Mme Isabelle LACREUSE, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Pascal BROCHARD, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Laëtitia CAMUS, M. Julien GUILLON, M. Antoine SANTOS, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE



MEDECINE PREVENTIVE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la commune au service de médecine du travail du centre de gestion pour le personnel communal

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes : 3 Allée des Ruettes, le jardin parcelle AD37 Le Bourg.



SOLIDARITE TRANSPORTS

Depuis 5 ans, la commune des Brouzils adhère à l'association intercommunale Solidarité Transports et à laquelle toutes les communes de la Communauté de Communes Saint-Fulgent Les Essarts font parties. L'association a commencé avec 35 adhérents pour passer à 60 en 2020 et 6 chauffeurs bénévoles. Le règlement intérieur reste inchangé et concerne les + de 60 ans. C'est un service essentiel basé sur le bénévolat et l'échange pour créer des liens sociaux et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Si vous pensez avoir besoin de ce service en 2021, n'hésitez pas à venir vous inscrire à la Mairie en début d'année.

Si vous êtes jeune retraité et que vous souhaitez donner un peu de temps aux personnes âgées en étant chauffeur bénévole, venez vous aussi vous inscrire.

L'adhésion de chaque personne transportée ou chauffeur est toujours de 3€ pour l'année.

Merci à tous les chauffeurs pour votre bénévolat.

SECURITE ROUTIERE, RESTEZ VISIBLE



L'axe de contournement de l'agglomération de la commune peut s'avérer particulièrement dangereux pour la pratique d'activités sportives. Nous recommandons aux marcheurs, cyclistes et joggeurs la plus grande prudence.

Soyez vigilant et restez visible en toutes circonstances en vous munissant d'un éclairage et si possible d'un gilet rétro réfléchissant.

SOUTENONS LE COMMERCE LOCAL

La Communauté de communes et les communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts se mobilisent pour soutenir les commerçants. Pour sensibiliser les habitants à consommer local, des banderoles ont été placées dans l'agglomération.



MESSAGE DE L'AGENCE POSTALE

Pour rappel, le retrait de colis à l'agence postale ne peut s'effectuer que sur présentation d'une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport).

CALENDRIER

En complément du bulletin vous trouverez une enveloppe contenant un stylo et un calendrier de la commune qui viennent en remplacement du traditionnel agenda





FORMATION A LA GENEALOGIE

Vous avez envie d'en connaître un peu plus sur vos ancêtres, de connaître votre famille, ses ramifications, de remonter deux siècles en arrière voir plus, d'éclaircir des situations qui vous paraissent surprenantes, la « Généalogie » vous permettra d'élucider vos questionnements. Tout cela est relativement aisé, même si vous n'y connaissez rien.

L'A.S.P.B. vous propose une formation gratuite avec le concours du Cercle Généalogique Vendéen, le dimanche 14 février 2021 de 14 à 18 heures à l'espace Brosilis. Deux niveaux de formation, vous sont proposés, débutants ou perfectionnement.

Tenant compte de la configuration de la salle, le nombre de participants est limité (12). Aussi pour répondre aux attentes, et en fonction du succès, d'autres séquences pourront être organisées.

Pour toute demande de précision : J-C BIARNAIS : 06 71 06 23 82 ou C. COUILLAUD : 06 41 03 19 88

Réponse à nous faire parvenir par courriel : jc.biarnais@orange.fr ou couillaudchristian7@gmail.com ou par téléphone (voir ci-dessus) au plus tard le 10/01/2021. Merci d'indiquer : Nom, prénom, adresse, mail, numéro de téléphone et de préciser votre choix : débutant ou perfectionnement.

La mise en place de cette formation sera tributaire de l'évolution de la crise sanitaire, ce dont vous serez informé.



RENOUVELLEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNRACL DU 1^{er} AU 15 MARS 2021

Les retraités de la CNRAL résidant aux BROUZILS et admis à la retraite au 01/09/2020 sont invités à venir vérifier qu'ils sont inscrits sur la liste électorale affichée en mairie des BROUZILS depuis le 14/12/2020.

~ ETAT CIVIL ~

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil.

Nous accueillons avec joie les naissances de...

Dimitri PIVETEAU le 14 novembre
Clémence DAVIAUD le 17 novembre
Letty BIGOT le 18 novembre
Hugo AMELINE le 30 novembre

Avec tristesse nous vous faisons part du décès de...

Thérèse BARRETEAU le 25 novembre
Marie BUTEAU le 7 décembre
Madeleine SEILLER le 14 décembre

AVIS DE LA MAIRIE

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE : 2^{ème} mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

CHANGEMENT D'HORAIRE PENDANT LES CONGES DE NOËL :

Le secrétariat de la Mairie sera fermé

- * les samedis matin 26 décembre 2020 et 02 janvier 2021
 - * les jeudis après-midi 24 et 31 décembre 2020.
- Les permanences reprendront le samedi 09 janvier 2021.

L'Agence Postale sera ouverte

- * le 21 décembre de 9H à 11H et de 14H30 à 17H
- * le 22 décembre de 14H30 à 16h30
- * le 24 décembre de 9H à 12 H
- * les 28 et 29 décembre de 14H30 à 16H30
- * les 30 et 31 décembre de 9H à 11H



DISTRIBUTION DE MASQUES EN FAVEUR DES FOYERS VULNERABLES FINANCIEREMENT

La commune disposant toujours d'un stock de masques lavables, lors de sa séance du 7 octobre 2020, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé de les attribuer aux administrés qui en feraient la demande en mairie **sous conditions de ressources**.

Aussi, si :

- vous êtes habitant des Brouzils (justificatif de domicile à fournir)
- vous êtes attributaire de la Complémentaire Santé Solidarité (attestation CSS à fournir) ou si vos revenus annuels 2019 (avis d'impôt sur le revenu à fournir) ne dépassent pas les plafonds ci-après.

Vous pouvez vous présenter en mairie muni de vos justificatifs. Deux masques par membre du foyer pourront vous être remis.

Foyer Nombre de personnes	Plafond annuel de ressources
1 personne	12 193 €
2 personnes	18 290 €
3 personnes	21 948 €
4 personnes	25 606 €
Par personne supp.	4 877 €

L'opération est limitée aux stocks disponibles

Emilie DUPREY, Maire,

*ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal,
vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.*

